

Postulat Pierre Zwahlen et consorts – Plan d'action concerté pour le climat (18_POS_085)

Texte déposé

Les Assises vaudoises du climat ont largement rassemblé autour de la feuille de route que le Conseil d'Etat a adoptée en septembre dernier. Elles ont souligné la nécessité d'une action concertée de toutes les actrices et de tous les acteurs, afin de réaliser l'accord de Paris ratifié par la Suisse pour contenir le réchauffement du climat. Illustrations à l'appui, la cheffe du Département du territoire et de l'environnement a su montrer comment les changements climatiques exercent déjà leurs impacts dans le canton : inondations, crues, éboulements, fontes glaciaires, neige en défaut, sécheresse, manque d'eau, disparition d'espaces animales et végétales, etc.

Dans sa feuille de route pour un Plan climat vaudois, le Conseil d'Etat a fixé le premier objectif : il s'agit de « définir un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), en cohérence avec l'objectif 2050 de la Confédération, qui fixe la limite entre 1 et 1.5 tonne par habitant et par année. » Le gouvernement relève l'état actuel : sur le territoire cantonal, les émissions moyennes de GES se situent à 5.5 tonnes par habitant et par année, dont 41% par les carburants et 38% par les combustibles. Le plan d'action visera aussi à prévenir, réduire et gérer les impacts des changements climatiques sur l'environnement et la société. Il y aura lieu de suivre et documenter les mesures du plan climat vaudois, ainsi que les impacts des changements climatiques sur le territoire vaudois.

Les signataires du présent postulat soutiennent ces objectifs et la volonté du Conseil d'Etat d'élaborer les mesures du Plan climat jusqu'en automne 2019. Les signataires prient le gouvernement d'étudier une démarche transversale avec les départements, tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre des mesures. Dans l'esprit des Assises, il s'agit d'impliquer au mieux les communes, les milieux scientifiques et économiques comme la société civile pour réaliser les mesures en faveur du climat.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Pierre Zwahlen
et 57 cosignataires*